



Appel à manifestation d'intérêt de Making Waves et du F3E : ***Évaluation du projet SAHEL 2030***

Ces éléments sont présentés sous réserve de la finalisation en cours des termes de référence de cette étude.

1- Contexte général du projet d'évaluation

Making Waves est une association d'intérêt général qui crée des espaces d'expression et de dialogue par la radio. Making Waves produit et diffuse des émissions participatives et des podcasts d'information, de débat et de fiction qui permettent aux populations de prendre la parole, de se faire entendre, de mieux comprendre leur environnement et d'agir en connaissance de cause. Making Waves a développé un usage singulier de la radio autour de la Radiobox, un studio radio portable déployable dans tous les contextes.

Le projet SAHEL 2030 se déroule au Sénégal et en Mauritanie et vise à renforcer la cohésion sociale et le co-développement à travers la production et diffusion de contenus radiophoniques. Le projet se déploie entre 2024 et 2027, et prévoit la réalisation d'une fiction radiophonique traitant des enjeux quotidiens de cohésion et de développement durable pour le Sahel d'ici à 2030.

Adaptée en plusieurs langues locales et diffusée par des radios communautaires et des partenaires locaux, la fiction est assortie d'espaces de discussion, ciblant principalement la jeune génération, sous forme d'émissions-débats rassemblant décideur-se-s et société civile, coconçues avec les responsables des radios communautaires, dont les compétences sont renforcées dans le cadre d'un programme d'accompagnement. En travaillant conjointement écoute active et débat citoyen, le projet vise à consolider la cohésion sociale et développer le pouvoir d'agir des auditeurs et auditrices.

2- Le projet d'évaluation

Objectifs

Le projet SAHEL 2030, financé à hauteur de 55 % par l'AFD, doit faire l'objet d'une évaluation externe. Cette évaluation doit permettre aux différentes parties prenantes de disposer d'un avis externe sur la mise en œuvre du projet, ainsi que les pistes d'amélioration et d'approfondissement en vue de l'éventuelle réalisation d'une seconde phase de projet de 3 ans.

Au-delà de l'obligation contractuelle, Making Waves a un intérêt fort à ce que cette évaluation lui permette de mieux comprendre comment l'outil radio peut agir sur la cohésion sociale. Cette question est au cœur du modèle d'intervention de l'association et pourra nourrir ses futurs projets, en premier lieu la préparation du renouvellement du projet en phase 2 auprès de l'AFD pour laquelle l'évaluation proposera des recommandations.

Objet et questionnement évaluatif

L'évaluation doit porter sur l'ensemble des activités du projet. S'agissant d'une première phase de projet, l'évaluation vise principalement à se concentrer sur les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité et d'efficience.

Trois axes d'évaluation ont été retenus dans le cadre de cette évaluation externe :

- **Axe 1 – L'impact de la diffusion régionale du feuilleton radiophonique assorti d'émissions-débats sur le renforcement des capacités éditoriales et pédagogiques des radios**
 - Le kit pédagogique et les contenus de formation proposés sont-ils adaptés aux besoins et aux capacités des radios communautaires partenaires ?
 - Dans quelle mesure les radios partenaires ont-elles développé de nouvelles compétences éditoriales et pédagogiques grâce au projet ?
 - La participation et l'engagement des radios partenaires témoignent-ils d'une appropriation réelle du projet ?
 - Quels sont les principaux acquis des radios, clubs citoyens et partenaires à l'issue de la Tranche 1 ?
 - Les radios, clubs et partenaires sont-ils satisfaits ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

- Axe 2 – La promotion de la participation citoyenne et le renforcement de la résilience des populations par la création d'espaces de dialogue à l'échelle locale, nationale et régionale autour des ODD et sujets de société traités dans la fiction radiophonique
 - Le média radio et le format fiction-débat agissent-ils pour le renforcement de la cohésion sociale à l'échelle locale ? Si oui, comment ?
 - La fiction radiophonique engagée multilingue est-elle bien reçue par les auditeurs ? Favorise-t-elle l'identification et l'adhésion aux messages portés ?
 - Les émissions-débats permettent-elles de faire évoluer le niveau de connaissance des auditeurs sur les sujets traités ? Observe-t-on des changements de comportement ?
 - Les émissions-débats sont-elles pertinentes pour traiter des problématiques locales identifiées via l'étude terrain ? Permettent-elles notamment d'aborder les enjeux de genre ?
 - L'impact du projet en termes de participation citoyenne et de renforcement de la résilience est-il différencié selon le genre ou l'âge des bénéficiaires ?
- Axe 3 – La professionnalisation des artistes et techniciens et la structuration de la filière des ICC dans le champ de la fiction radiophonique
 - Les acteurs clés des industries culturelles et créatives (ICC) ont-ils développé de nouvelles compétences pour la production radiophonique à impact ?
 - Observe-t-on des changements de comportement des radios communautaires à l'égard de la production et de la diffusion de feuilletons radiophoniques éducatifs ?
 - Quel est l'impact spécifique du projet sur le secteur des ICC et des médias dans le contexte mauritanien ?
 - Le projet SAHEL 2030 contribue-t-il à structurer la filière radiophonique au Sénégal et en Mauritanie ? Cette structuration a-t-elle des effets différenciés sur les femmes et les hommes

S'y ajoutent des thématiques transversales d'analyse s'appliquant à l'ensemble des trois axes :

- Genre : Comment le projet contribue ou non à renforcer la participation des femmes dans les espaces de dialogue et de décision ? Les fictions audio ont-elles contribué à déconstruire les stéréotypes de genre ?
- Jeunesse : Comment le projet assure-t-il ou non l'inclusion et la participation des jeunes comme acteurs du changement ?
- Climat : Comment le projet intègre-t-il ou non les enjeux climatiques dans ses contenus et émissions-débats ?
- Réplicabilité : Dans quelle mesure le modèle du projet est-il transférable à d'autres territoires ou contextes ?

Déroulement prévisionnel

- **Préparation / cadrage de l'évaluation**, revue bibliographique, entretiens, identifications des acteurs-clés, note et réunion de cadrage avec le COPIL de janvier à février 2027 ;
- **Collecte de données à distance et enquêtes de terrain de février à avril 2027** : entretiens individuels à distance, enquête de terrain, avec notamment participation à une émission-débat dans une radio communautaire partenaire, entretiens individuels et/ou collectifs avec les équipes des radios partenaires, des clubs d'écoute, des membres de la société civile, rencontres avec des auditeurs-trices dans les zones d'intervention et de diffusion. Des déplacements au Sénégal et en Mauritanie sur les zones du projet seront appréciés pour renforcer la qualité de l'étude, en fonction du budget disponible et de la localisation du ou des consultant-e-s. Les zones de déplacement seraient par ordre de priorité : Dakar (indispensable), Nouakchott, une ou deux zones complémentaires (Ziguinchor et/ou Saint-Louis). L'équipe d'évaluation fera une première restitution rapide auprès du Copil immédiatement après ses investigations.
- **Production des livrables et restitutions de l'évaluation de mai à juin 2027** : l'équipe remettra un rapport provisoire en mai 2027, discuté et amendé en comité de pilotage. Le rapport définitif sera produit en tenant compte des éventuelles remarques faites dans ce cadre. Celui-ci sera accompagné d'un résumé (deux pages sur la base d'un modèle AFD), d'une synthèse de l'évaluation d'une dizaine de pages maximum. Ses travaux feront l'objet d'une réunion de restitution au sein du Réseau F3E

Le budget maximal de l'étude, pour l'intervention des consultant-e-s, s'élève à 25 000 euros TTC, incluant tous les coûts constitutifs de la prestation de service proposée (honoraires, transport internationaux, hébergement en mission, per diem). Le prestataire sera parfaitement autonome dans l'organisation des déplacements.

Expertise externe recherchée (consultance)

Un.e consultant.e ou une équipe de consultant.e.s attestant des expertises et compétences suivantes sont recherché.e.s :

- Expertise avérée en évaluation de projets et programmes de développement international ;
- Très bonne connaissance des enjeux de développement local et des dispositifs d'appui aux dynamiques territoriales ;
- Connaissance de la zone d'intervention (Sénégal, Mauritanie, Afrique de l'Ouest) ;
- Connaissances et expériences sur les thématiques des industries culturelles et créatives ;
- Connaissances sur les thématiques éducatives et/ou radiophoniques ;
- Capacités d'analyse selon une approche genre et jeunesse ;
- Compétences avérées en méthodologies d'entretien et organisation de temps d'analyse collectifs ;
- Très bonnes capacités relationnelles, d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Si une équipe est proposée, un binôme Nord/Sud serait idéal mais n'est pas imposé.

Cet appel à manifestations d'intérêt (AMI) est destiné à identifier des consultant-e-s. À l'issue de cet AMI, une présélection sera opérée, puis un appel d'offres restreint sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s, sur la base des termes de référence finalisés de l'évaluation. À ce stade, le CV du/de la consultant-e proposé-e pour être chef-fe de mission est demandé. Si une équipe de consultant-e-s était proposée, l'envoi du CV du/des consultant-e-s associé-e-s n'est pas exigé à ce stade de l'AMI (il le sera pour les réponses à l'appel d'offres restreint), mais est toutefois encouragé.

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre / vos CV par courrier électronique **avant le mercredi 14 octobre 2026 à 12h (TU+2)** à l'attention simultanée de :

Sacha Martinel et Madeleine Leiritz, Making Waves : sacha.martinel@mkwaves.org et madeleine.leiritz@mkwaves.org

Paul Daulny, F3E : p.daulny@f3e.asso.fr

Il est demandé de joindre un CV actualisé dans lequel vous aurez surligné les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre manifestation d'intérêt dans le cadre de cette étude.

L'appel d'offre restreint sera diffusé le 20 octobre 2026 au plus tard aux consultant-e-s retenues dans le cadre du présent AMI, pour une remise d'offre attendue le 23 novembre 2026 à 14h (TU+1). De possibles entretiens de sélection seront organisés en visioconférence **le mardi 8 décembre 2026 de 14h à 17h (TU+1).**